

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Déclaration de Maladie

N° M21- 040843

M1705

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3585 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HOUARI ABDEL FETTAH

Date de naissance : 01/01/1952

Adresse : 400, ROUTE D'EL JADIDA CASA

H/H ga doppler@gmail.com

Tél. : 066 160 6975 Total des frais engagés : 1139,42 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

DR. Saad SOULAMI  
Professeur de Cardiologie  
356, Rue Mostafa El Maâni  
CASABLANCA  
tel: 0522 22 18 84/0522 26 13 36

Date de consultation : 22/02/2022

Nom et prénom du malade : EL HOUARI ABDEL FETTAH Age : 70

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : HTA Angi

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 22/02/2022

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Relaisement des Actes
22/02/2022	Consultation	16	400	Dr. Said SOULANI Praticien de Cardiologie Professeur El Maâni Rue Mostafa CAZABLANCA Tél: 0522 22 18 84 0522 26 13 38

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie les Pyramides Dr. Elmoustapha GHANDAF 6, Bis Bd Abdellah Ben Bouabd Tél: 0522 22 18 84 0522 26 13 38 INPE: 0920404511 CCE: 002072066000015	22/02/2022	739,40

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

# Docteur Saâd SOULAMI

Professeur de Cardiologie



مي

185,20

استاد سابق بجامعة أكادير - الدار البيضاء

Spécialiste des maladies du Cœur et des vaisseaux

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Echo Doppler Couleur - Holter

اختصاصي في أمراض القلب والأوعية الدموية

خريج كلية الطب بباريس

فحص القلب بالصدى والدوبلير بالألوان

Patient:

Dr. Haythi

Casablanca, le

22 FEV. 2022

Abzelfebch.

SAUAT 16

185,20

185,20 x 3 =

555,60.

1 y leu

185,20

Cardiospiril S.V.

P.P.V. : 27,70 DH  
Cardiospirine 100 mg/30cpls  
Acide acetylsalicylique

de: mais

P.P.V. : 27,70 DH  
Cardiospirine 100 mg/30cpls  
Acide acetylsalicylique

Bayer S.A.

P.P.V. : 27,70 DH  
Cardiospirine 100 mg/30cpls  
Acide acetylsalicylique

Bayer S.A.

27,70 x 3 =

83,10.

1 y an

TAMBOCOR

Traitemen de: S

100,70

1/2

LOT: 21293 PER: 12/2026  
PPV: 100,70 DH

LOT: 21295 PER: 12/2026  
PPV: 100,70 DH

LOT: 21225 PER: 07/2026  
PPV: 100,70 DH

Pharmacie les pyramides  
Dr. Elmostafa GHANDAF  
6, Bis Bd. Abderrahim Bouabid  
Tél: 0522 99 26 52 - Casablanca  
INPE: 00207206600035

Dr Saâd  
Professeur de Cardiologie  
356, Rue Mostafa El Maâni  
Tél: 22.18.84/26.13.36 - CASA

زنقة مصطفى المعاني (قرب زنقة أڭادير) - الدار البيضاء

356, Rue Mostafa El Maâni (coté Rue d'Agadir) - 1<sup>er</sup> étage - Casablanca - E-mail : cabinetsoulami@gmail.com

Tél.: 05 22 22 18 84 / 06 62 88 90 91 - Tél./Fax: 05 22 26 13 36 - Urgence : 06 65 14 69 96

CNSS : 2700608 - IF : 41802254 - ICE : 001755076000067 - IPN : 091130922

EL HOUARI, ABDELFETTAH  
ID:  
D-naiss:  
0ans,

Dr. Smaïl SGU LA VIE  
Professeur de Cardiologie  
356, Rue Mostafa El Maâni  
Tél.: 0522 22 18 84/0522 26 13 36

22-Fév-2022 06:44:11

Fréq.Card: 70 BPM  
Int PR: 161 ms  
Dur.QRS: 88 ms  
QT/QTc: 393 / 414 ms  
Axes P-R-T: 59 14 19  
Moy RR: 852 ms  
QTcB: 425 ms  
QTcF: 414 ms

RYTHME SINUSAL AVEC DES EXTRASYSTOLES VENTRICULAIRES FREQUENTES  
ECG DE RYTHME ANORMAL  
ATTENTION: LA QUALITE DES DONNEES PEUT INFLUENCER L'INTERPRETATION  
Non confirmé

